

ATELIER DE REFLEXION SUR L'IDENTIFICATION  
DES BESOINS D'APPUI POUR LA MISE EN PLACE  
D'UN DISPOSITIF DE SUIVI DU PROCESSUS  
DE DECENTRALISATION AU CAMEROUN

*Kribi, le 23 mars 2010*

RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX

L'AN DEUX MILLE DIX ET LE 23 MARS, S'EST TENU EN LA SALLE DE CONFERENCES DE L'HOTEL FRAMOTEL A KRIBI, UN ATELIER DE REFLEXION SUR L'IDENTIFICATION DES BESOINS D'APPUI POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUIVI DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION AU CAMEROUN DONT LA CEREMONIE D'OUVERTURE A ETE PRESIDEE PAR LE REPRESENTANT PERSONNEL DU CHEF DU GOUVERNEMENT, MONSIEUR ABBA SADOU, CONSEILLER SPECIAL DU PREMIER MINISTRE. PRENAIENT PART A CET ATELIER ENTIEREMENT FINANCE PAR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES (AIMF), LES MEMBRES STATUTAIRES DU SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA DECENTRALISATION, LE PERSONNEL D'APPUI DUDIT SECRETARIAT ET DES PERSONNALITES INVITEES EN RAISON DE LEURS COMPETENCES SUR LES OBJECTIFS DUDIT ATELIER QUI VISAIENT A :

- 1) SUSCITER UNE REFLEXION SUR L'ETAT DES LIEUX DE LA DECENTRALISATION, LES PRINCIPAUX PARAMETRES DE SUIVI ET LES ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR REpondre AUX BESOINS;
- 2) EBAUCHER UN PLAN D'ACTION RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUIVI DE LA DECENTRALISATION BASE SUR UNE APPROCHE DE GESTION AXEE SUR LES RESULTATS;
- 3) PARTAGER UN VOCABULAIRE COMMUN EN MATIERE DE GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR) ET SE FAMILIARISER AVEC UN OUTIL DE SUIVI, LE CADRE DE MESURE DU RENDEMENT.

OUVRANT LES TRAVAUX A 10 HEURES PAR SON ALLOCUTION, LE REPRESENTANT DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT A D'ABORD SITUE L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS DE LA DECENTRALISATION, RENDU DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2010 DANS SA PHASE OPERATIONNELLE AVEC LES PREMIERS TRANSFERTS DE COMPETENCES ET DE RESSOURCES PAR L'ETAT AUX COMMUNES ET COMMUNAUTES URBAINES. IL A PAR LA SUITE RAPPELE LES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES PORTANT RESPECTIVEMENT CREATION ET ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA DECENTRALISATION QUI EST L'ORGANE CHARGE DU SUIVI ET DE L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECENTRALISATION ET QUI DISPOSE A CE SUJET D'UN SECRETARIAT PERMANENT. POURSUIVANT SON PROPOS, LE REPRESENTANT DU PREMIER MINISTRE, PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA DECENTRALISATION A SOULIGNE L'IMPORTANCE DU PRESENT ATELIER QUI SE TIENT APRES CELUI ORGANISE DANS LES MEMES LIEU ET PLACE DU 22 AU 26 FEVRIER 2010 A L'INTENTION DES MEMES PARTICIPANTS AVEC L'APPUI DU PADDL/GTZ, EN VUE DU RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITES ET DE L'ELABORATION D'UN DISPOSITIF HARMONISE DE SUIVI ET EVALUATION DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION PAR LE CONSEIL NATIONAL ET LES AUTRES ACTEURS IMPLIQUES. CLOTURANT SON PROPOS, IL A REMERCIÉ L'AIMF POUR LES MOYENS ET L'EXPERTISE CONSENTIS ET A INVITE LES PARTICIPANTS A S'IMPLIQUER AFIN DE SORTIR DE CET ATELIER AVEC DES PROPOSITIONS CONCRETES EN MATIERE DE SUIVI-EVALUATION DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION.

DANS SON EXPOSE INTRODUCTIF, MONSIEUR LUC MORIN, CONSULTANT DE L'AIMF ET FACILITATEUR DE L'ATELIER, A EDIFIE LES PARTICIPANTS SUR L'APPROCHE DES CONCEPTS DE BASE ET DE L'OUTIL CADRE DE SUIVI ET DE MESURE DU RENDEMENT DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS, QUI VA AU-DELA DE L'ACTION POUR PROPOSER UN LANGAGE DU CHANGEMENT DONT LA VALEUR AJOUTEE CONSISTE A SE CENTRER SUR LES BENEFICIAIRES ET LES CHANGEMENTS SOUHAITES PAR EUX, A PENSER RESULTATS PLUTOT QU'ACTIVITES, A ETRE PRECIS A TOUS LES NIVEAUX DE RESULTATS, A ANALYSER LES RISQUES ET EN TENIR COMPTE. CECI PASSE, A-T-IL INDIQUE, NOTAMMENT PAR L'ELABORATION D'UN CADRE LOGIQUE OU D'UNE CHAINE

DE RESULTATS QUI PREND EN COMPTE LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES, LEUR RESPONSABILISATION ET LE SUIVI-EVALUATION.

DANS SA PRESENTATION AXEE SUR LES ENJEUX ET LES DEFIS DE LA DECENTRALISATION, LE CONFERENCIER INVITE, MONSIEUR ABOUEM A TCHOYI EST REVENU SUR LE CONTEXTE D'AVENEMENT DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN EN INDIQUANT QUE CE PROCESSUS INITIE DANS LES ANNEES 1960 AVEC LA PREMIERE ORGANISATION COMMUNALE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, S'EST APPROFONDI EN 1991 LORS DE LA CONFERENCE TRIPARTITE AVEC POUR OBJECTIF DE CORRIGER LES INEFFICACITES DE L'ETAT CENTRALISE EN MATIERE D'OFFRE DE SERVICES DE BASE AUX POPULATIONS. IL A PAR LA SUITE IDENTIFIE LES ENJEUX ET DEFIS DE CETTE POLITIQUE QUI RESIDENT DANS SA CONDUITE STRATEGIQUE, SON FINANCEMENT, LES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES AFFERENTES, LA GOUVERNANCE LOCALE ET L'INTERMINISTERIALITE.

CES DEUX EXPOSES ONT SERVI DE SUPPORTS DE TRAVAIL DANS TROIS SOUS-ATELIERS INSTITUTEES AUX FINS D'IDENTIFICATION DES ENJEUX, RESULTATS ET MECANISMES DE SUIVI DES TROIS PARAMETRES CLES DU PROCESUS DE DECENTRALISATION PREALABLEMENT RETENUS PAR LES PARTICIPANTS ET SUSCEPTIBLES DE FAIRE L'OBJET D'UN SUIVI-EVALUATION.

LE SOUS-ATELIER N°1 PRESIDE PAR MONSIEUR EBAKO MOUDINE EITEL, REPRESENTANT DU MINATD, A REFLECHI SUR LE PARAMETRE N°1 RELATIF A L'EXPRESSION DE LA VOLONTE POLITIQUE ET DONT LES THEMES SPECIFIQUES PORTAIENT SUR LE CADRE JURIDIQUE ET LES PROCESSUS ELECTORAUX.

LE SOUS-ATELIER N°2 PRESIDE PAR LE PREMIER ADJOINT PREFECTORAL DE KRIBI, MONSIEUR NDOBO PLACIDE, S'EST APESANTI SUR LE PARAMETRE N°2 PORTANT SUR LE TRANSFERT EFFECTIF DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES ET AVEC POUR THEMES CONDUCTEURS : LA DELEGATION EFFECTIVE DES POUVOIRS, LE TRANSFERT EFFECTIF DES RESSOURCES FINANCIERES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES ET L'ETAT DE LA DECONCENTRATION DES MINISTERES SECTORIELS.

LE SOUS-ATELIER N°3, ANIME PAR MONSIEUR KUETE JOSEPH, AUTRE REPRESENTANT DU MINATD, A TRAITE LE PARAMETRE N°3 AXE SUR L'ENRACINEMENT DE LA DECENTRALISATION AU PLAN LOCAL ET ARTICULE AUTOUR DE LA PARTICIPATION DES POPULATIONS A LA VIE DEMOCRATIQUE, LA CAPACITE TECHNIQUE ET FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES, EXISTENCE ET DEGRE DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL.